

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Fête du centre, Le jeu de l'Europe, Marché aux Fleurs, Braderie du Muguet, Deûle en Fête, Rallye touristique... et numérique !
Concert-rencontre avec Seclin...

page 15

Zoom

Le Zeppelin, Espace d'Art et de Culture...

page 22

Brèves

Ville, quartiers et associations

page 24

Portrait

Estelle Dezarnaulds
Connaissez-vous vos racines ?

page 29

**Marché aux fleurs :
le printemps est arrivé !**

À votre service



Site internet
<http://www.villesaintandre.fr>
Les services
Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Permanence état civil
Le samedi de 9 h 30 à 12 h.
Permanences juridiques
Mme Pascale Lahouste, adjointe en charge des affaires
juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,
vous accueille les 2^e et 4^e mardis de chaque mois,
à partir de 16 h 15 au lieu de 16 h 45 en mairie.
Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.
Marché
Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.
Samedi matin esplanade face à la mairie.
Action pour l'emploi
67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.
Cap - centre de loisirs (siège social)
14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.
Cap-crèche
2 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 75 11.
Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"
1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.
Cap-Halte-garderie "station Bout" chou"
5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.
Cap-relais des assistantes maternelles
10 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 70 40.
Permanence de 9 h à 11 h 30.
Centre communal d'action sociale
67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.
Maison de retraite le Clos fleuri
50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.
Mission locale
16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.
Antenne de la CPAM
3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,
8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.
CAF (caisse d'allocations familiales)
Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30
Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.
Initiatives Emplois Familiaux
89, rue du Général-Leclerc.
Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,
site : www.ief59.com

Dossier page 4



Les écoliers
dans la ville

Agenda page 15



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie page 19



Thomas, René, Matthieu et Gary
en Service Civique à Saint-André

Zoom page 22



Le Zeppelin,
Espace d'Art et de Culture...

Brèves page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 131 - Mars - Avril 2011 - Tél. : 03 20 63 07 53
Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot.
Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.
Mise en page : Agence Gribouille, contact@creagribouille.fr - Impression : La Monsoise
Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>
*"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de
l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".*

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr
Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr
Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr
Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr
Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr
Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr
Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr
Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr
Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr
Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr
Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr
Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr
Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr
Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr
Syndicat d'initiative :
syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr
Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr
Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr
Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr
Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr
Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

L'heure des remises à plat

Il est rare que j'aborde dans cet édit des questions qui dépassent notre cadre municipal.

Cette fois, il me semble que les catastrophes qui ont touché le Japon méritent notre solidarité, notre compassion et notre participation active à l'aide humanitaire dont les Japonais auront besoin.

La réflexion doit aussi s'engager sur les infrastructures énergétiques nécessaires aux activités de nos sociétés.

Le débat sur le nucléaire a trop longtemps été confisqué en France par deux lobbys tout puissants : les pro-nucléaires soutenus par l'establishment et les antinucléaires portés par un réseau associatif.

La catastrophe de Fukushima oblige les humanistes que nous sommes à ré-approfondir raisonnablement et rationnellement ce débat.

Il ne s'agit pas de préempter dès maintenant l'issue du débat.

Cette question énergétique est une question philosophique car elle touche à l'avenir de nos enfants.

C'est le rôle des responsables publics d'engager des réflexions approfondies, ouvertes, accessibles à tous, sans idéologie, dogmes ou solutions toutes faites.

Vous pouvez compter sur nous, sur votre équipe municipale pour aborder tous les débats avec cet état d'esprit constructif au service du bien commun et avec la volonté de participer à cette grande remise à plat collective.

Cordialement,

Maire de Saint André

Conseiller Général du Nord

1^{er} Vice-Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine

Les écoliers dans la ville

Si Charlemagne a inventé l'école, il a fallu attendre 1834 pour voir le premier établissement scolaire s'élever à Saint-André ! Un retard qui a été bien rattrapé depuis, puisque notre commune comporte deux groupes primaires publics et deux écoles primaires privées, auxquels il faut rajouter 1 collège public, un collège privé et un lycée professionnel. Il est loin le temps héroïque où l'éminent instituteur Jean-Paul Clenquet faisait seul la classe à quelques 120 bambins. Faisons le point sur l'offre scolaire dans notre commune...

La Ville Sympa...

La ville de Saint-André apporte une attention particulière au bien-être des enfants scolarisés sur son territoire. Ce sont plus de 2000 élèves (écoliers, collégiens, et lycéens) qui sont disséminés dans les écoles de notre commune.

Un service municipal dédié aux écoles

Un service spécifique de la mairie est dédié aux affaires scolaires. Deux agents se chargent des inscriptions et dérogations, et de toute la gestion matérielle et financière des deux groupes publics primaires (achat de fournitures, dictionnaires etc.).

Des aides financières sont également octroyées pour soutenir les projets éducatifs menés dans les écoles publiques comme privées, les classes de découverte et les voyages de fin de cycle.

En outre, depuis 2008, ces agents municipaux sont en charge de l'organisation du service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants. Les enfants dont les deux parents travaillent et qui n'ont aucune autre possibilité de les faire garder, sont accueillis et encadrés au sein de l'école.



Jocelyne FERRANT et Jocelyne VANMUNSTER.

Des activités municipales réservées aux élèves...

La ville propose également aux petits élèves de toutes les écoles des activités spécifiques : des expositions, fêtes ou spectacles avec le service animation ; des activités autour de l'alimentation avec le service restauration ; des actions dans le cadre du projet Epode (voir SAM N° 116) avec le service développement durable, et, avec le service environnement, des plantations d'arbres et autres activités de jardinage. Sans oublier la contribution des intervenants sport et musique.

En début d'année scolaire, les écoliers sont également reçus à la mairie pour une visite « civique ».

Ils peuvent profiter des nombreux équipements sportifs ou culturels de la commune, et être impliqués dans des projets tels que le jumelage avec la ville de Bridge, actuellement en cours de concrétisation.

D'autres partenaires nombreux participent à l'épanouissement des enfants, dans le cadre médical notamment, avec le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté), la PMI (Protection Maternelle et Infantile), l'APESAL (contrôle dentaire, auditif, visuel, repérage des difficultés langagières), le CMP (Centre médico-psychologique), mais aussi le médecin scolaire et d'autres structures spécialisées.

Il faut bien entendu ajouter à ces partenaires l'équipe de la circonscription de Lille 1 Lambersart de l'Education Nationale, l'association CAP, les crèche et haltes-garderies, les associations de parents d'élèves.

... qui veut le rester !



La Ville Sympa...

L'école Saint-Joseph

Située en centre-ville, rue du Général-Leclerc, l'école privée Saint-Joseph accueille 240 élèves environ de la maternelle au CM2. Grégory Mollet en est le directeur depuis 2008, date à laquelle il a remplacé Stéphane Nouvel. A la même époque, des travaux de réhabilitation étaient effectués dans l'école.

Les enfants peuvent être pris en charge dans les garderies (de 7h à 19h) et manger au restaurant scolaire Schuman.

Treize enseignants s'occupent des 4 classes maternelles et 5 classes élémentaires, l'équipe éducative est complétée par des assistantes maternelles, du personnel de service, des surveillants (cantine, abords de l'école), des intervenants spécifiques (eps, musique).

L'école bénéficie d'une salle informatique (animée et mise à jour par un parent d'élève) et utilise les équipements sportifs de la ville.

Les enfants profitent de sorties selon les projets de classe, et les élèves de CM1 et CM2 effectuent un voyage scolaire.

L'école Saint-Joseph aide les petits Andréziens, par le biais de différents projets de classe, à devenir les citoyens de demain, libres et responsables.



Ecole Saint-Joseph,
127, rue du Général-Leclerc
Tél : 03 20 51 60 82
<https://sites.google.com/site/ecoolestjosephstandrelezlille/>



L'école des Peupliers

Environ 450 élèves fréquentent le groupe scolaire des Peupliers, disséminés dans les 6 classes maternelles (bâtiment La Fontaine) et 11 classes élémentaires (bâtiment Camus-Sévigné).

C'est Mme Follet qui dirige l'établissement, entourée de 18 enseignants, et de nombreux personnels : des Atsem, des intervenants (sport, musique, langues étrangères), et une animatrice pour la BCD où les enfants empruntent des livres tous les 15 jours.

L'école est pourvue d'une salle de jeu, d'une salle d'arts plastiques, et d'un dortoir pour les maternelles, ainsi que d'un site informatique, de salles d'étude, et d'une salle d'arts plastiques pour les élémentaires.

De plus, l'établissement bénéficie de nombreux espaces extérieurs : terrain de foot, plateau de basket et handball, pistes de courses, grandes pelouses, préaux, jardins pédagogiques, et jeux en bois.

Pour le sport, une salle de jeux avec structures est réservée aux maternelles, et l'école utilise la halle de sports des Peupliers et le Dojo.

Une garderie fonctionne de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h. Les demi-pensionnaires prennent leur repas sur place.

De nombreuses sorties sont proposées aux enfants : piscine, musée, cirque, théâtre, expositions, visites de fermes, et les CM1 partent chaque année en classe de découverte.

A l'école des Peupliers, les enfants apprennent à maîtriser le français, mais s'initient aussi aux langues étrangères dès le CP, avant de commencer l'apprentissage de l'anglais ou de l'allemand à partir du CE2.

Ils découvrent le monde, s'éduquent aux arts et au sport, apprivoisent les mathématiques et apprennent à vivre ensemble, en s'ouvrant aux autres à travers des échanges avec leurs correspondants ou d'autres écoles.

Ecole maternelle des Peupliers
27, avenue des Peupliers
Tél : 03 20 51 68 05
<http://netia59a.ac-lille.fr/peuplierssta>

Ecole élémentaire des Peupliers
23-25, avenue des Peupliers
Tél : 03 20 51 79 13
<http://netia59a.ac-lille.fr/peuplierssta>



... qui veut le rester !

L'école de La Cessoie

Madame Avez dirige l'école privée de la Cessoie. Trois cent élèves sont suivis par 15 enseignants dans 4 classes maternelles et 7 classes élémentaires. Des Atsem, des intervenants (musique, sport) et du personnel de service (entretien, service, sécurité aux abords de l'école) complètent l'équipe éducative.

L'école de la Cessoie offre aux enfants une salle spécifique informatique, une bibliothèque, une grande salle de sport équipée sur place, ainsi qu'un environnement de qualité avec un grand parc boisé, des pelouses et des cours bitumées.

La garderie est assurée de 7h30 à 18h30, et la restauration est possible sur place.

Les sorties se déroulent sur une journée, dans la région, et sont à visée artistique ou découverte de l'environnement, en fonction du projet pédagogique. Une initiation à l'anglais est pratiquée en CE1, CE2 et CM1, et un apprentissage en CM2.

A l'école de la Cessoie, les enfants sont préparés à devenir « citoyens du monde », tolérants et éveillés à la vie dans toutes ses dimensions. Les convictions fondamentales de l'école orientent ses principes éducatifs.

Ecole privée La Cessoie
287, avenue-de-Lattre-de-Tassigny
Tél : 03 20 51 79 71
<http://lacessoie.free.fr>



La Ville Sympa...

Le groupe Schuman

Le groupe Schuman est composé de l'école élémentaire Ferry-Curie, dirigée par Mme Tomasina et de l'école maternelle Desbordes-Valmore, dirigée par Mme Dubreucq. Côté maternelle, 200 élèves environ sont répartis dans 7 classes, pour 8 enseignants. Côté élémentaire, 260 élèves dans 11 classes sont suivis par 13 enseignants.

Dans les 2 écoles, l'équipe comprend aussi des Atsem, des intervenants (musique, sport, BCD, langue pour les élémentaires), des aides et des surveillants pour les abords, et un psychologue.

Les garderies sont ouvertes à 7h le matin, et jusqu'à 19h le soir. Les enfants disposent d'un restaurant scolaire self-service sur place.

A Desbordes-Valmore, on trouve une BCD, une salle de jeux, un dortoir, un équipement informatique ; les espaces extérieurs offrent cour avec jeux, pelouse, et jardins pédagogiques. Les classes utilisent les équipements sportifs de la ville.

En élémentaire, un équipement informatique avec accès Internet est également à disposition des élèves, une animatrice est présente à la BCD, et une étude est organisée de 16h30 à 17h30, tous les jours.

Les enfants, que ce soit en élémentaire ou en maternelle, bénéficient de sorties : piscine, cirque, théâtre, bibliothèque, et spectacles en fonction des projets de classe.

Au groupe Schuman, l'enfant est au centre du système éducatif : l'équipe éducative, en lien avec les parents, tend à inculquer à l'écopier les apprentissages essentiels, mais prend aussi en considération sa santé, sa vie culturelle et sportive, son bien-être périscolaire et son épanouissement général.

Ecole Maternelle Desbordes-Valmore
98, rue du Général-Leclerc
Tél : 03 20 51 68 75

Ecole élémentaire Ferry-Curie
41, rue Chanzy (et 102, rue du Général-Leclerc)
Tél : 03 20 40 95 44 ou 03 20 51 61 93



... qui veut le rester !

Les collèges et le lycée

Les petits écoliers Andrésiens, au sortir de l'école primaire, ont le choix de la scolarisation dans un collège privé ou public.

Le collège privé Saint-Joseph

Le collège Saint-Joseph, qui forme avec l'école du même nom, le groupe Saint-Joseph, est situé rue Chanzy. Plus de 350 élèves le fréquentent chaque année, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. C'est Vincent Fleter qui dirige l'établissement depuis 2007. Dans ce collège à taille humaine, l'accent est mis sur la pratique des langues étrangères, dont la maîtrise est indispensable dans notre cadre européen. Une 6^{ème} bi-langue est d'ailleurs aménagée au collège. Les enfants quittent l'établissement avec une formation générale de qualité et un bon bagage linguistique.

Collège Saint-Joseph - 52, rue Chanzy - Tél. 03 20 51 61 04

Le collège Jean-Moulin

Le nouveau collège Jean-Moulin a ouvert ses portes à la dernière rentrée scolaire. Les élèves, les professeurs et les parents ont pu découvrir un bâtiment tout fraîchement sorti de terre et construit selon les dernières normes environnementales. Les collégiens ont investi les salles de cours, mais aussi les classes-pupitres informatisées, les salles à tableau blanc interactif, la cantine self-service, les terrains de sport et la salle de sport, sans oublier les garages à vélo et les casiers personnels... Ce nouvel espace de vie donnera certainement envie aux élèves d'avoir de bonnes notes ! C'est Jean Choffat, qui est le principal du collège.

Collège Jean-Moulin - 71, rue Vauban - Tél. 03 20 51 64 03
<http://www2c.ac-lille.fr/jmoulin-standre/presentation%20.htm>

Le lycée des Vertes-Feuilles

Saint-André n'a pas de lycée d'enseignement général, mais a la chance d'avoir sur son territoire un lycée professionnel qui propose aux élèves des filières techniques variées : on y prépare notamment des bacs professionnels (en Tertiaire ou en Électrotechnique par exemple) des BEP (agent technique prévention et sécurité) et CAP (Agent de sécurité). La formation peut être initiale ou en apprentissage. Pour que l'enseignement réponde aux exigences des professionnels, les outils d'éducation sont constamment mis à jour et modernisés.

C'est Herlé Bossenek, proviseur, qui dirige le lycée des Vertes-Feuilles, où la qualité de l'enseignement et de l'accueil des élèves est particulièrement privilégiée.

Lycée professionnel des Vertes-Feuilles - 95, rue Georges-Maertens - Tél. 03 20 74 75 76
www.vertes-feuilles.no-ip.fr <<http://www.vertes-feuilles.no-ip.fr>>
E-mail : ce.0592832h@ac-lille.fr



Tribune d'expression

Tribune de la majorité

Nous avons proposé au conseil municipal une motion afin d'interpeller Madame la Rectrice sur cette question essentielle de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle. Elle a été adoptée à l'unanimité par les élus municipaux.

Nous n'acceptons pas que le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale, au nom d'une logique essentiellement comptable, sacrifient les intérêts et l'équilibre des enfants et des familles.

Remettre en cause la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, c'est créer de graves difficultés pour les personnes qui ont pris un congé parental, et c'est bouleverser l'équilibre de la politique enfance et petite-enfance dans les crèches et chez les nounous. C'est inacceptable !

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

Le SIVOM alliance nord ouest, par la volonté de son Président, Député-maire UMP de Lambersart, s'élargit à 3 communes, de droite, Bondues, Marcq et la Madeleine, pour englober 120 000 habitants et exercer les compétences liées à l'emploi, l'insertion, l'accueil en résidences de personnes âgées, le tourisme..

Sous couvert de logique territoriale, se cache le renforcement voulu par M. Daubresse d'une entité dont il est à la tête.

Aujourd'hui, seuls 2 élus sur 40 représentent les oppositions municipales. Dénonçant ce déficit démocratique, les élus socialistes de chacune des communes ont engagé des démarches afin de participer pleinement aux décisions du SIVOM et assurer la représentation des électeurs qui leur ont fait confiance.

A Saint André comme ailleurs, notre groupe regrette d'être exclu des débats et demande qu'il y ait un siège sur les 6 soit attribué à la liste Saint André demain qui a obtenu un tiers des suffrages aux dernières élections.

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

Dans la VDN l'aménagement du quartier Sainte-Hélène, 791 logements d'ici 2012, pour environ plus de 1400 voitures. Quel est le plan de circulation mis en place pour éviter l'engorgement du quartier avec moins de parking ? Comment éviter une nouvelle av du maréchal de Lattre de Tassigny ?

La liste « Saint-André autrement »

Permanences du Médiateur

Vous connaissez maintenant bien le rôle du médiateur, qui intervient pour tenter de résoudre à l'amiable des litiges que vous pouvez rencontrer avec vos employeurs, locataires, propriétaires, voisins, etc.

Voici les dates des prochaines permanences (prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie) : le mercredi 30 mars, les mardis 12 et 26 avril, les mardis 10 et 24 mai et le mardi 7 juin, à partir de 14h30.

Bennes à déchets verts

Ces bennes mises à disposition chaque année sont largement utilisées par les Andrésiens et le service environnement les en remercie. Elles seront de nouveaux disponibles aux dates suivantes : les samedis 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1^{er} octobre, et 5 novembre.

Les bennes seront installées au Square de la renaissance, Place des Tilleuls, avenue des Peupliers (parking du lycée) et à l'angle des rues des Mésanges et des Hirondelles.

Chuuuuut...

Les beaux jours ne vont pas tarder à revenir et avec eux les envies de bricoler ou les séances de tondeuses à gazon. Afin de ne pas gêner les voisins, nous vous rappelons l'arrêté municipal qui fixe les horaires d'utilisation des appareils et outils bruyants : la semaine de 8h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Le carnet

Naissances : Anouchka Le Quéré, le 16 décembre - Lison Senet, le 28 décembre - Lilou Créneau, le 30 décembre - Lény Decloo, le 31 décembre - Jules Sanchez, le 15 janvier - Maëlle Regolle, le 24 janvier - Lénis JAKIRI, le 27 janvier - Lina Dennin, le 17 février.

Mariages : Grégory Cappeliez et Jennifer Dubuis, le 29 janvier - Sébastien De Oliveira et Anne-Laure Verheye, le 5 mars.

Décès : Clément Lieppe, le 25 décembre - Jean-Marie Monnier, le 7 janvier - Paul Monfilliette, le 17 janvier - André Dubois, le 19 janvier - Jean Tirmont, le 21 janvier - Mimount El Kadaoui, le 27 janvier - André Bouville, le 29 janvier - Raymond Letellier, le 6 février - Paulette Ségard veuve Hottet, le 12 février - Jean Ploegaerts, le 15 février - Marcelle Legrand veuve Vanwelden, le 18 février - Chantal Létrillard veuve Vanhove, le 20 février - Bernadette Vandenhautte épouse Lecocq, le 21 février - Rolande Madou Veuve Pischon, le 23 février - Joseline Butez épouse Lambin, le 23 février - Eugénie Héniars épouse Decottignies, le 1^{er} mars - Guy Grandin-Moreau, le 3 mars - Marcelle Chicot veuve Alexandre, le 7 mars.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Semaine du Développement durable

Dans le cadre de la semaine nationale du développement durable, les services municipaux proposent des activités ludiques et éducatives : du 1^{er} au 10 avril : exposition en mairie élaborée par les jeunes du service civique, avec jeu-concours.

Le vendredi 1^{er} avril

À 19 heures salle Wauquier, un spectacle pour les enfants de 3 à 10 ans, « la folie verte », sera ouvert aux classes des écoles primaires, et bien sûr à leurs parents, grands-parents etc. C'est Benoît De Ruyver, chanteur et ancien instituteur, qui a composé ce spectacle qu'il interprétera ce soir.

Un travail préalable a été fait durant tout le mois de mars avec Benoît et les petits Andrésiens qui se sont exprimés sur des thèmes aussi variés que le jardinage, l'activité physique, le lavage des dents, l'eau ou les 4 repas quotidiens... A partir du fruit de leur imagination, Benoît De Ruyver a composé des chansons qui seront enregistrées avec les enfants sur un CD, et téléchargeables sur le site de la ville.

Dimanche 3 avril

Une promenade champêtre commentée par Gérard Bailleul sera organisée par le Syndicat d'Initiative. Le départ est prévu à 9h30 au Syndicat d'Initiative. Des surprises sur le parcours !

Lundi 4 avril

Un atelier de création de meubles en carton sera ouvert pour 15 personnes maximum en mairie, à 14h (réservation obligatoire au 03 20 63 07 47).

Mardi 5 avril

Un atelier-jeu réservé aux aînés et organisé par LMCU traitera de la réduction des déchets, salle Wauquier à 14h. Le même jour, un repas « bio » sera servi dans les restaurants scolaires.

Jeudi 7 avril

Une visite sera organisée au centre de valorisation organique de Loos (port fluvial) pour un groupe de 15 personnes, l'après-midi (sur réservation au 03 20 63 07 47).



Donnez votre sang !

La prochaine collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles aura lieu le 26 avril de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. N'hésitez pas à faire un geste solidaire : vous pouvez aider à sauver des vies.

Renseignements complémentaires :
J-F Verdon, au 03 62 52 52 56 ou 06 70 79 89 69.

Troquer la pomme... et les légumes et les fleurs !

Après le coup d'essai de l'année dernière, le service environnement réitère la bourse aux plantes et aux fleurs. Le principe en est simple et repose sur l'échange gratuit : rien n'est à vendre ! Ouvert à tous, ce marché du troc vous attend le 23 avril de 9h à 13h sur l'esplanade, face à la mairie.

Que pouvez-vous échanger ? A peu près tout ce qui est végétal ou s'y rapporte : des graines et des plants de fleurs et légumes, mais aussi des arbres et arbustes, plantes grimpantes, et pourquoi pas aussi du terreau, voire votre savoir-faire !

Une équipe du service environnement sera présente sur place pour vous aider dans vos démarches jardinières et environnementales. Vous rencontrerez également les apiculteurs de la ville et un « guide composteur » pour fabriquer votre terreau.



Encore une raison pour assister à cette bourse aux fleurs ? Un tirage au sort permettra à 3 personnes de repartir avec un lot de plantes ou de fleurs, et les plantes restantes n'ayant trouvé acquéreur seront également redistribuées par tirage au sort.

Alors tous à vos arrosoirs !

Renseignements complémentaires : service environnement au 03 20 63 07 47
ou environnement@ville-saint-andre.fr

Agenda

2 avril

Loto des Amis de Dormagen, salle Saint-Jean.

9 avril

Bal Folk de l'APE Jean-Moulin (voir article), salle Wauquier.

12 avril

Bal folk de l'APE La Cessoie, salle Wauquier.

23 avril

Soirée dansante : Vaincre la mucoviscidose, salle André-Wauquier.
Bourse aux plantes de 9h à 13h, face à la Mairie.

24 avril

Déportation, au monument aux morts à 11 heures.

26 avril

Don du sang de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

30 avril

Loto à 17h : Eclaireurs et Eclaireuses, salle André-Wauquier.

1^{er} mai

Braderie du muguet, de 8h à 16h.

6 mai

Salon des loisirs numériques de 17h à 24h : service jeunesse, salle André-Wauquier.

7 mai

Fête de groupe annuelle à 17h : Scouts de France, salle André-Wauquier.

8 mai

Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre mondiale à 12h, au monument aux morts.

8 mai

Thé dansant à 14h : Saint-André/Wieliczka, salle André-Wauquier.

10 mai

Commémoration de l'abolition de l'esclavage à 18h, au restaurant scolaire des Peupliers.

Déclic'rock, soirée de gala, au monument aux morts.

14 mai

Marché aux fleurs de 9h à 14h, face de la Mairie.

15 mai

Banquet du printemps des aînés à 12h, halle des Peupliers.

Du 21 au 22 mai

Tournoi d'échec à 9h30 : CAJE, salle André-Wauquier.

Soirée familiale : APE « les Peupliers », restaurant scolaire « les Peupliers »

4 et 5 juin

Deûle en fête.

8 juin

Journée nationale des anciens combattants d'Indochine à 18h, Monument aux morts.

Du 11 au 13 juin

Tournoi de Foot International par le COTIF.

18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin à 18h, Monument aux morts

Fête de la musique à 20h, Place du Général de Gaulle.

25 juin

Fête de la Saint-Jean : Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.



Braderie du Muguet

Notre traditionnelle braderie du muguet se déroulera dans les rues de Saint-André le dimanche 1^{er} mai, de 8h à 16h.

Les inscriptions auront lieu du 2 au 9 avril en Mairie. Le bulletin d'inscription est également téléchargeable sur le site de la ville.
Il devra toutefois être validé.

Pour tout renseignement :
03 20 42 22 03 ou
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Marché aux Fleurs

Attention ! A ne pas confondre avec la bourse aux fleurs et aux plantes du 23 avril ! Cette fois, c'est bien un marché avec des professionnels et les plantes sont en vente... Ce marché aura lieu le samedi 14 mai de 9h à 14h sur l'esplanade face à la mairie. Dans le cadre de cette manifestation, un grand jeu environnement sera organisé. Deux gagnants remporteront un bon d'achat d'une valeur de 70€ à valoir chez les commerçants de Saint-André ainsi que d'autres lots.

Pour tous renseignements supplémentaires : service environnement au 03 20 63 07 47 ou environnement@ville-saint-andre.fr

Fête du centre

L'association « Saint-André en Fête » organise sa fête du centre le dimanche 29 mai. Au programme : dès 9 heures, une braderie réservée uniquement aux particuliers se tiendra sur la place De Gaulle. Attention, il faut vous inscrire au 06 72 74 90 79. C'est le moment de débarrasser vos caves et greniers ou de venir chiner ! L'après-midi sera consacré aux animations nombreuses et variées.

Pour tout renseignement supplémentaire : Renée Barré au 06 72 74 90 79.

Le jeu de l'Europe

A l'occasion de la journée de l'Europe, le PIJ (Point Information Jeunesse) propose une exposition dans le hall de la mairie du 2 au 9 mai. L'enjeu est de faire découvrir ou redécouvrir les grands sites européens, de façon ludique. En effet, des photos seront exposées d'un côté et les légendes de l'autre : au visiteur de rétablir les bonnes légendes sur les bonnes photos : une urne accueillera les bulletins de participation au jeu. Les résultats seront donnés le 9 mai. En jeu : des places de cinéma !

Pour tout renseignement complémentaire : service jeunesse au 97.Jeunes - Tél : 03 28 52 39 92 ou serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr



Deûle en Fête

Cette année, Deûle en fête se déroulera les 4 et 5 juin. La fête commencera à Saint-André dès 11 heures le samedi, sur le marché place De Gaulle, avec la parade « **Firebirds** » du « **Theater Titanick** », troupe de théâtre de rue aux effets spéciaux particuliers, et continuera tout l'après-midi, dans le parc municipal autour de l'école de musique, avec des stands de maquillage pour les enfants, un sculpteur sur ballons, et des animations musicales.

Le dimanche, changement de décor : la fête se déroulera dans le parc de la Gare. Vous pourrez assister dès 14h30 à de nombreuses représentations : **Stanislas et Miss Julie**, deux épouvantables magiciens escrocs, vous feront rire de bon cœur avec « **Magie et Plaisanteries** » ; **le petit cirque flop**

proposera un spectacle de percussionnistes ; **l'Alchimiste des sons** vous fera découvrir ses instruments de musiques abracadabrants. Et des jeux traditionnels et des structures gonflables seront à disposition des enfants !

Comme les années précédentes, le petit train promènera les badauds tout le samedi après-midi et les mini-croisières sur la Deûle seront au rendez-vous. Le programme détaillé de Deûle en Fête sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres courant mai.

Renseignements : service animation au 03 20 63 07 46.



Rallye touristique... et numérique !

Les stagiaires de l'atelier de préformation de Marquette (organisme d'insertion) ont mis en place un rallye touristique sur web mobile ! Si vous avez envie de redécouvrir le territoire du Sivom en vous amusant, n'hésitez pas... Vous retrouverez le principe du jeu de piste, revisité version numérique : des énigmes vous amèneront d'un lieu à un autre, ceci dans un parcours urbain et un parcours campagne. Alors tous à vos mobiles et bon rallye !

Renseignements complémentaires : www.atelier-de-prefo.org/mno



Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs pour les 12-17 ans sont organisés par le service jeunesse de la mairie : les ados pourront être reçus du 4 juillet au 26 août. Au programme de l'été : des activités de loisirs, de sport et de culture. Un séjour sera organisé à Tarnos (près de Bayonne) du 10 au 17 juillet, et un autre à Marck près de Calais du 1^{er} au 5 août.



Pour tous renseignements ou inscription : service jeunesse au 97.Jeunes. Tél : 03 28 52 39 92 ou serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Avis de recherche !

Cette année, le club de l'USSA Gymnastique fête son 100^{ème} anniversaire... Afin de célébrer au mieux ce centenaire, l'association lance un appel à toutes les personnes possédant des documents et des photos se rapportant à l'activité depuis ses débuts. Une exposition sera organisée afin de retracer l'histoire de la plus ancienne association sportive andrésienne. Les dirigeants assurent que le plus grand soin sera porté aux objets prêtés par les particuliers.

Pour confier vos archives sur la gymnastique de Saint-André, contactez l'association au 03 20 40 64 38 ou sur www.ussagymnastique.com



Concert-rencontre avec Seclin

L'école de musique de Saint-André invite l'école de musique de Seclin le vendredi 8 avril pour un concert-rencontre. Ce sont les orchestres à vent qui se produiront à la salle André-Wauquier à 20 heures. L'entrée est libre. Le concert aura lieu sous la direction de Jean-Marc Wagée, directeur de l'école de musique de Saint-André, et de Marie Doctobre, responsable du Centre Municipal d'Expression Musicale de Seclin.

Renseignements complémentaires à l'école de musique : 03 20 40 76 91 ou ecole.musique.st-andre@orange.fr

Soirée des loisirs numériques

Le service jeunesse de la mairie organise une soirée dédiée aux jeux et loisirs numériques, avec le partenariat de l'association TIT. Les participants pourront jouer à des jeux en réseau, des jeux d'action et d'aventure, des jeux musicaux, sportifs, etc. Cette animation se déroulera le vendredi 6 mai à la salle Wauquier de 19h à 23h.

Pour tout renseignement complémentaire : service jeunesse au 97.Jeunes tél : 03 28 52 39 92. ou serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr



Éclats de vie

Un couple en or...

C'est avec beaucoup d'émotion que M. et Mme De Sousa ont fêté le 12 février dernier, leurs noces d'or. Accueillis par le conseil municipal dans la salle des mariages, avec leur famille et leurs amis, ils se sont remémorés ces 50 années de vie commune.

Originaires tous deux de Régo, un village du Portugal, ils se sont connus enfants sur le chemin qui les menait à la messe le dimanche.

Chaudronnier de métier, Joaquim est arrivé à Saint-André en 1962, et a trouvé du travail dans le bâtiment, en tant que maçon et menuisier. Après un arrêt de quelques temps pour raison de santé il retrouve du travail à mi-temps dans la rénovation de bâtiments. Il encadre alors de jeunes recrues qui l'apprécient beaucoup.

Laurinda, qui a travaillé dans l'agriculture avant son mariage, va ensuite se consacrer à l'éducation de ses 8 enfants, tous nés à la maison !

M. et Mme De Sousa ont pour loisirs le jardinage, les promenades, le vélo, les jeux de cartes et, bien entendu, ils retournent régulièrement au Portugal où ils retrouvent des amis d'enfance.

Ils sont aussi très entourés par leur grande famille de 8 enfants et 12 petits-enfants.



La fin d'une belle aventure...

L'aventure, c'est celle de la course à pied, et celui qui l'a menée durant des années à Saint-André, c'est Hervé Fougeroux, que la municipalité a mis à l'honneur le 22 décembre dernier, lors de la cérémonie de clôture du Semi-Marathon, faute de bénévoles.

Arrivé très jeune à Saint-André, monsieur Fougeroux est entré dès l'âge de 7 ans chez les Eclaireurs. Animateur des centres aérés durant 4 ans, il épouse, en 1972, Brigitte Bonte, aujourd'hui responsable de la crèche « enfantillages », et entre à la Communauté Urbaine au service voirie.

Passionné de sport et notamment de course à pied, monsieur Fougeroux lance l'idée, en 1989, de créer une épreuve sportive à Saint-André. En 1990, avec quelques amis, il fonde donc le Club Marathonien andrésien, qui deviendra « Courses et Passion ». Cette année-là a lieu la première course sur route, avec l'aide de la ville. Puis, au fil des ans, les parcours et les distances évoluent et en 1995, est donné le départ du 1^{er} Semi-Marathon de la Solidarité. Le principe du marathon : récolter les fonds des inscriptions pour les reverser à de grandes causes, via des associations. Ont ainsi été aidés entre-autres : autisme loisirs, handi'chiens (l'Anecah), le 8^{ème} jour, France AVC, les Clowns de l'Espoir, le Téléthon, Vaincre la mucoviscidose etc.

Pour son investissement dans la vie de la commune, Olivier Henno a remis à Hervé Fougeroux la Médaille d'argent de la ville.



Le Conseil des Jeunes soutient la LPA

Lors de la braderie du 1^{er} mai prochain, les ados du conseil des jeunes feront une collecte de croquettes pour chiens et pour chats afin de venir en aide à la Ligue Protectrice des Animaux.

Pensez aux animaux sans famille et apportez-leur des aliments : le stand du conseil des jeunes se trouvera devant la mairie. Si vous ne pouvez être présent ce jour-là, vous pourrez encore ramener vos dons au 97. Jeunes (rue Sadi-Carnot) dans les jours qui suivent.

Sachez que vous pouvez également aider la LPA en achetant un calendrier ou en faisant un don (déductible de vos impôts à 66%). Les jeunes conseillers vous donneront toutes les informations nécessaires.

Contact : 97.Jeunes tél : 03 28 52 39 92
ou serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr



Thomas, René, Matthieu et Gary en Service Civique à Saint-André

Depuis quelques semaines, 4 jeunes recrues sont en poste à la mairie de Saint-André dans le cadre du Service civique.

Le Service civique a succédé au service civil développé après la fin du service militaire obligatoire.

Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent s'engager à suivre une mission de service civique durant 6 à 12 mois auprès d'une association, d'une fondation ou d'une collectivité locale. Les domaines d'intervention sont nombreux et variés : la santé, la culture et les loisirs, les sports, l'éducation ou l'intervention d'urgence par exemple. Le service civique donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat.

A Saint-André, Matthieu Poulmane et Gary Blanquaert ont décidé de s'investir dans la solidarité en intégrant le CCAS où ils ont été recrutés dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Ils seront amenés à proposer leurs services lors de sorties au marché, pour des lectures à domicile, pour des promenades ou des après-midi détente.

René Spyschaert et Thomas Van Huffel ont choisi l'environnement et travaillent au service développement durable. Ils vont notamment organiser des actions de sensibilisation du public telle que l'exposition sur l'environnement qui sera visible en mairie lors de la semaine du développement durable (voir page 13) ou encore un jeu proposé aux enfants des écoles primaires.

Nous aurons l'occasion de revenir sur leur travail dans les prochains magazines municipaux.



Le Zeppelin, Espace d'Art et de Culture...

LE ZEPPELIN
ESPACE D'ART ET DE CULTURE

Le Zeppelin, 23, rue Alsace-Lorraine.

Tél : 03 20 51 66 67

E-mail : accueil@lezeppelin.fr

S'il vous arrive de passer rue Alsace-Lorraine, vous aurez sûrement vu du changement depuis quelques temps au numéro 23. Les bâtiments anciennement gérés par la MJC ont été rebaptisés « le Zeppelin », et l'enseigne au « z » volant orne maintenant la façade.

C'est la compagnie des Voyageurs, avec son directeur Pierre Foviau, qui s'est vu confier le pilotage de ce nouvel espace « d'art et de culture ».

Avec pour mission de pérenniser les ateliers existants et d'offrir une programmation de qualité aux Andrésiens. Leur ambition : proposer un panel de spectacles dans des disciplines différentes (théâtre, danse, expositions, concert...) et dans des styles différents pour « amener les gens à s'ouvrir à toutes sortes de cultures ». Déjà, l'accueil réservé aux premiers spectacles : « par le Boudu », « Petit Mars changeant », ou « Rodrigue » est prometteur. « *Le public est là, c'est encourageant pour l'avenir* », commente le directeur.

Le festival Canal Polar, organisé par la Cie sur l'ensemble des villes du Sivom au début du mois de mars, a, lui aussi, trouvé son public. « *Les spectacles étaient tous à guichets fermés* ».

D'ailleurs, si vous voulez des nouvelles de l'enquête « criminelle » (le vol d'un vase chinois au village des Antiquaires), vous pouvez visiter le site de Canal Polar (www.canalpolar.fr) où la solution est révélée et le coupable démasqué ! Les gagnants ? La famille Bavière et Fanny De Coune (de Saint-André), qui ont gagné des romans policiers d'auteurs locaux dédiés. Bravo à ces perspicaces détectives...

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires sur le Zeppelin, sur la programmation ou sur les ateliers, vous pouvez consulter le site (www.lezeppelin.fr) ou appeler au 03 20 51 66 67.

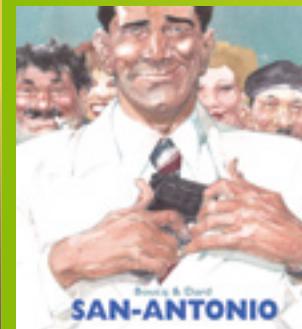


Programme :

Si vous avez raté le début de la saison, vous pouvez encore vous rattraper avec les spectacles suivants :

EXPOSITION SAN-ANTONIO

« Boucq et Dard », avec la collection complète des originaux de François Boucq, le nouvel illustrateur des couvertures des aventures de San-Antonio.



Fidèle à l'esprit des romans, les dessins traduisent bien l'humour et le ton de l'auteur.
Visible jusqu'au 29 avril aux horaires d'ouverture du Zeppelin.

« Chouz » par la Cie Nathalie-Cornille :

spectacle musical et dansé pour les petits et grands, où la protagoniste a pour étranges partenaires des... chaussures !
Samedi 9 avril à 15h.



« Oud » par la Cie Melting Spot,

mélange de danse hip hop et de théâtre burlesque, vous propose un joli moment de poésie. Et Oud ? C'est quoi, direz-vous ? Peut-être le monde à l'envers...
Vendredi 20 mai à 20h30.



« Silence complice » par la Cie Franche Connexion :

Bill et John, deux petits parieurs aux combines douteuses vont être victimes d'une sacrée arnaque... Une ambiance inquiétante et des dialogues plein d'humour sont servis par deux excellents comédiens.
Samedi 16 avril à 20h30.

Brèves de ville

Devil Blues, un pacte avec le diable ?

Un pacte avec le diable, c'est sûrement le secret des deux bluesmen du groupe « Devil Blues » qui s'est produit dimanche 20 février à la salle Wauquier.

Hugues, le percussionniste et harmoniciste, et Fred, le chanteur et guitariste, se sont déchaînés sur la scène andrésienne. Leur spécialité ? Un blues énergique, inspiré des Eric Clapton, Robert Johnson, Sonny Boy Williamson et autres Stevie Ray Vaughan. Le duo a sorti récemment un album, « Right or Wrong », sur lequel on retrouve leur musique profonde et authentique, révélée par le mariage de la guitare slide et de l'harmonica.

Ecumant les radios, télévisions, et cafés-concerts régionaux depuis plus d'un an, les Devil Blues sont en passe d'exploser...

Vous pouvez retrouver les Devil Blues sur leur site Web : www.myspace.com/thedevilblues



Ils ont rencontré Deulie !

Thomas Kessler et Inès Bizet : ce sont les deux petits Andrésiniens qui ont gagné le concours de dessin de Noël organisé par l'office du Tourisme du Val de Deûle. Il s'agissait de dessiner la calèche du Père Noël. Deux enfants de chaque ville du Val de Deûle ont été récompensés par la mascotte Deulie au cours d'un goûter qui les a réunis le 19 janvier dernier à Wambrechies.



Le boulodrome inauguré...

Cet automne, le conseil municipal a inauguré le nouveau boulodrome andrésien. Pourvu de 6 pistes, le boulodrome couvert a été conçu selon des normes environnementales rigoureuses : ampoules basse consommation évidemment, mais aussi récupérateur d'eau de pluie (2 citernes de 10 000 litres), isolation importante, pistes éclairées par le toit pour profiter de la lumière naturelle, etc. Depuis l'ouverture du bâtiment, au printemps, les amateurs de pétanque ont pris leurs marques et ils étaient présents autour des conseillers municipaux pour la coupure de ruban officielle.

Au cours de la cérémonie, le conseil municipal a planté un olivier, arbre emblématique du sud, pays de la pétanque. Il n'y a plus qu'à tirer ou pointer ! Si cela vous tente, rapprochez-vous de l'association « La Boule andrésienne » : 03 20 13 15 33.



Pour les chiens guides d'aveugles

En décembre dernier, les résidents du Clos Fleuri ont reçu l'association des chiens guides d'aveugles de Roncq afin de leur remettre un chèque de 400€, fruit d'un loto organisé au sein de la maison de retraite et réunissant les résidents, leurs familles ainsi que le personnel.

C'est Sandrine Decaussin, directrice de l'établissement et monsieur Liebart, résident instigateur du projet, qui ont remis le chèque. André Dorchies s'est joint à eux pour remettre un chèque de 200€ au nom du Club des Seniors. De quoi aider à élever un nouveau petit chiot futur guide...

« Chiens Guides d'Aveugles » Centre Paul Corteville 295 rue de Lille à RONCQ. Tél : 03 20 68 59 62 - Corteville@chien-guide.org



Brèves associations



Les Scouts : un projet solidaire...

Le groupe de scouts et guides de France de Saint-André s'appelle la « première Saint-Exupéry ». La branche des pionniers et caravelles est constituée des jeunes de 14 à 17 ans.

Ces derniers ont monté d'un commun accord un très beau projet d'année : aider les personnes handicapées en organisant des actions citoyennes.



Première étape pour les aider à comprendre de façon ludique les difficultés quotidiennes des personnes handicapées : organiser un tournoi de mini-matches de basket avec des personnes en fauteuil roulant, en partenariat avec le LUC (Lille Université Club). Ensuite, un travail d'envergure sera mené avec l'aide de l'association « Jaccede » sur l'accessibilité dans notre ville. Les jeunes scouts vont répertorier les lieux publics de Saint-André dont l'accès est possible aux handicapés (parc, magasins, etc.) de façon à établir un inventaire de ces lieux qui sera consultable sur le site de « Jaccede ». Bravo à ces jeunes pour leur initiative.

**Scouts de France Groupe St-Exupéry :
M. et Mme Doresse, 06 85 57 20 20.**

Improvisons, improvisez...

L'Association des parents d'élèves du groupe Schuman (ADPE) organise un spectacle le samedi 2 avril à la salle Wauquier à partir de 20h. Il s'agit de « Impro'Café » de la Ligue d'impro de Marcq-en-Barœul. Les 3 comédiens improviseront sur des thèmes donnés en direct par le public. L'entrée est de 10€ en plein tarif et 6€ pour le tarif réduit. La billetterie est ouverte sur place, et une buvette est prévue.

**Les réservations se font au
06 74 19 68 04.**

Tout le monde en piste...

Le désormais traditionnel bal-folk du collège Jean-Moulin aura lieu le 9 avril prochain. Organisé par les parents d'élèves du collège, le bal se déroulera salle André-Wauquier. Cette année, les séances d'apprentissage s'étoffent et se transforment en stage d'initiation aux danses folkloriques. Ce stage commencera dès 14h30, jusque 17h30. Il sera assuré par Gabriel Lenoir et Mary Bolwer. Cette séance est gratuite pour les élèves du collège, et au tarif de 5€ pour les autres. Le soir, le bal sera animé par « Shillelagh » un groupe nordiste composé d'un violon, d'un accordéon et d'une guitare, qui fera danser jeunes et grands au gré des chapelloises, bourrées et autres scottishs. Une petite restauration sera possible dès 20 heures. Le prix des entrées ? Adultes : 6€, enfants de plus de 11 ans : 2,50€, gratuit pour les moins de 11 ans.

Pour tout renseignement concernant le stage d'initiation : contacter le 06 71 58 73 44.



La symphonie des palettes : un salon sportif

En effet, lors de l'exposition annuelle de la « Symphonie des Palettes » de Nord Promotion Loisirs, l'USSA Gym a apporté sa participation aux artistes : des jeunes gymnastes ont effectué des figures que les peintres présents ont reproduites. Le Clos fleuri a participé à la manifestation en apportant des œuvres des résidents et les enfants du foyer Pestalozzi étaient présents eux-aussi. Un thème original pour ce salon qui marque le 40^{ème} anniversaire de l'association.

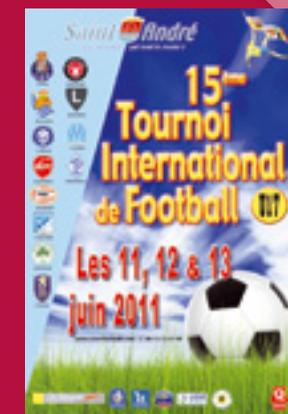
Renseignements : Jeannine Coquelle au 03 20 40 73 80.



15^{ème} Tournoi International de Football

Du 11 au 13 juin se déroulera le 15^{ème} Tournoi International de Football, organisé par le Cotif. Le tirage au sort des groupes aura lieu le 26 mars et les résultats seront diffusés sur le site de la ville www.villesaintandre.fr. Cette année, Saint-André accueillera les équipes de l'Olympique de Marseille, le FC Sochaux, Valenciennes FC, Legia Varsovie, l'FHJK d'Helsinki, le FC Midtjylland, le Dynamo de Moscou, le FC Porto, PSV Eindhoven, le Real Sociedad, et le Panathinaïkos d'Athènes. L'US Saint-André viendra compléter l'ensemble des équipes.

**Pour tous renseignements complémentaires :
USSA Football, Damien Houzet : 03 20 40 95 46 ou 06 72 72 37 49
ou <http://ussa.pagesperso-orange.fr/index2.html>**



La soirée dansante des virades de l'espoir...

L'association Vaincre la mucoviscidose organise une soirée dansante le samedi 23 avril à la salle Wauquier à partir de 19h.

Au programme : carbonade flamande et danses en tous genres ! Le prix d'entrée est de 15€ et 7,50€ pour les moins de 12 ans. Rappelons que chaque année, l'association remet une somme récoltée lors de la course des virades de l'espoir pour la recherche contre la mucoviscidose.

Pour tous renseignements ou réservations : 03 62 52 99 29 ou 06 72 89 29 64.



Nouvelles entreprises

Architecte D.P.L.G.

17, rue Victor Hugo

Contact : Nathalie Doresse

Tél : 06 45 86 41 28

E-mail : nathalie.doresse@laposte.net

Photographe

Reportage événementiel ou corporate
Pour entreprises, collectivités et associations

Contacts : Manuel Conty

Tél : 06 29 95 08 68

manuelconty@gmail.com

Site web :

www.contymanuelphotographe.com

GIP Santexcel

Formation et conseil pour les établissements de santé.

199, rue du Général-Leclerc

Contact : Alain Lecherf

Tél : 03 20 52 95 30

Fax : 03 20 06 36 58

E-mail : contact@santexcel.com

Site web : www.santexcel.com

Clem & Clean

Entreprise de nettoyage

Vitres, parties communes, bureaux

57, rue Georges Clemenceau

Contact : Clément BODECHON

Tél : 06 76 12 37 49

ou 03 20 40 97 09.

Mail : bodechon.clement@hotmail.fr

L'Coiff Laeti'f

Coiffure à domicile

15, avenue de la Marne

Contact : Laetitia MUTO

Tél : 06 63 18 82 58

Interdiction de circulation des poids lourds au Corbeau



Un arrêté municipal a été pris le 24 janvier dernier afin d'interdire la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, avenue de Lattre de Tassigny entre la rocade Nord-Ouest et la limite de notre commune avec Verlinghem, et ceci de 22 heures à 6 heures du matin. Cette interdiction ne concerne évidemment pas les véhicules de transports en commun, de secours, et des services publics.

Cette mesure permettra aux riverains de retrouver une meilleure qualité de vie.

Le cyber-centre a déménagé !

Dans le cadre d'une réorganisation des services municipaux, le Cyber-Centre a élu domicile dans les locaux du Zeppelin (ex-MJC : voir le zoom page 22).

Le Cyber-Centre est ouvert le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 13h30 à 19h30, le vendredi de 9h à 12h, et le samedi de 13h30 à 18h. Le nouveau numéro de téléphone est le : 03 28 52 64 31.

N'oubliez pas que cet espace multimédia est ouvert gratuitement à tout Andrésien désireux de se familiariser avec l'outil informatique. Vous y trouverez de nombreux conseils d'utilisation des logiciels. Notez qu'il est prudent de réserver...



Estelle Dezarnaulds *Connaissez-vous vos racines ?*

Si la réponse est « non », Estelle Dezarnaulds peut vous aider...

Cette jeune généalogiste professionnelle, originaire de Versailles, est installée à Saint-André.

Après une licence d'histoire suivie par correspondance à Lille 3, on lui conseille de faire une maîtrise : c'est ainsi qu'elle arrive dans notre région en 2003. Son goût pour l'histoire, développé dès l'enfance et enrichi par la lecture d'anciens actes notariés détenus par sa famille, l'amène à faire un stage à la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) aux pôles patrimoine et généalogie. Après sa maîtrise sur un notaire Lillois, Estelle fait un DEA sur la Commission historique du Nord. A force de côtoyer des généalogistes, elle postule tout naturellement dans les cabinets de recherches généalogiques et est embauchée à Lille où, pendant 4 ans, elle prospecte pour les notaires. Après un congé parental, elle décide de se mettre à son compte.

« Pour moi, c'était l'idéal : cela me permettait d'organiser mon emploi du temps. J'ai trouvé une « couveuse d'emploi » et je me suis lancée. »

Elle propose désormais de retrouver vos ancêtres sur plusieurs générations, ou de travailler sur un personnage particulier. Elle peut également retracer l'histoire de votre maison, ou retrouver tous vos cousins, descendants d'un même aïeul.

Son premier client souhaitait laisser une trace de l'histoire de sa famille pour ses petits-enfants, et c'est avec une biographe privée qu'Estelle a pu mener à bien ce projet.

« Parfois, on a des surprises, plus ou moins bien accueillies par le client. Une personne a dû se faire à l'idée de « changer » d'arrière grand-mère, car celle qu'on lui avait

présentée comme telle ne l'était pas ! Dans un autre cas, les clients avaient une ancêtre avec un joli nom à particule mais qui s'est avérée être une simple roturière. »

Depuis quelques années, Estelle Dezarnaulds a vu de nouvelles tendances se développer : *« On ne se contente plus de vouloir aligner des noms et des dates de naissances dans un tableau : on cherche désormais à connaître la vie quotidienne de ceux qui nous ont précédés, des anecdotes originales, ou on se focalise sur personnage hors du commun de la famille. »*

Alors, si le voyage vous tente, cette passionnée, également amateur de plongée sous-marine et de criminologie, saura vous mener sur le chemin du passé.



Estelle Dezarnaulds

Généalogie familiale

Tél : 03 20 31 77 47 ou 06 88 91 09 87

E-mail : estelle.dezarnaulds@orange.fr

Travaux d'accessibilité

Afin de respecter la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances pour tous, la municipalité a mis en place une commission communale d'accessibilité.

Son rôle est de veiller à donner à chacun les mêmes possibilités d'accès aux activités municipales, donc aux locaux municipaux, mais aussi à la voirie.

Depuis plusieurs années les services de la mairie travaillent sur les différents dossiers à mettre en œuvre pour mener à bien ce projet. Des diagnostics ont été établis pour les établissements de la commune.

Déjà, certains travaux ont débuté :

vous avez pu constater la mise en place d'une rampe pour handicapés à la salle André-Wauquier. Des portes adaptées

seront ensuite installées. A la salle Saint-Jean, la rampe existante a été modifiée pour être mise en conformité. Des sanitaires aux normes handicapés seront ensuite installés, et des éléments tactiles seront mis en place pour aider les malvoyants à s'orienter.

Dans le courant de l'année 2011, une mise en conformité de l'accès de la salle du restaurant des Peupliers devrait démarrer : l'étude de faisabilité est en cours.

La commission communale d'accessibilité est également en relation avec le service logement afin de l'informer des disponibilités de logements disponibles chez les bailleurs sociaux. Elle reste aussi en contact permanent avec Lille Métropole Communauté Urbaine afin de veiller à l'amélioration des voies publiques.



M. Baekelandt
Conseiller
Municipal
délégué à
l'accessibilité
et à la sécurité
des bâtiments



Saint-André

Gagnez

Notre traditionnel concours va vous balader dans toutes les rubriques de votre magazine. Attention ! C'est parti :

1. **Mais où est passé le Cyber-Centre ?**
2. **Dans quelle page du magazine est caché Deulie ?**
3. **Quel jour pourrez-vous échanger vos plantes, vos graines, votre terreau... ?**
4. **Quel nom de célèbre dirigeable a été choisi pour le nouvel espace d'art et de culture de Saint-André ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses **avant le mardi 15 juin** :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 131, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

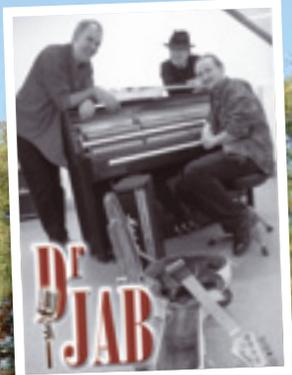
En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de Janvier-Février. **Noëlle Walraeve** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : Kent, Angleterre.
- 2 : La Naissance d'une ville.
- 3 : A table, c'est chacun sa portion.
- 4 : Bubble-Tea.



Les 4 et 5 juin
Deûle en fête

Saint  André
La ville sympa... qui veut le rester!